

Paris, le 24 janvier 2018

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE SITUATION DE TENSION SANS PRECEDENT DANS LES SERVICES ET ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX PUBLICS

La Fédération hospitalière de France prend acte de l'appel à la grève dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes du 30 janvier 2018.

Cet état de tension révèle les fortes inquiétudes des personnels de toutes catégories, accrues notamment par les premières conséquences d'une réforme tarifaire dont l'impact, à terme, a été chiffré à plus de 200 millions d'euros par la FHF.

Notre Fédération a demandé depuis le printemps aux pouvoirs publics un retrait des dispositions de cette réforme, compte tenu de ses conséquences néfastes et inévitables pour les EHPAD publics, et l'ouverture de nouvelles négociations sans avoir obtenu, à ce jour, de réponse claire.

Nous poursuivons, en lien étroit avec nos fédérations régionales, notre mobilisation auprès des pouvoirs publics, des départements, des élus, des professionnels, et de l'ensemble de nos concitoyens. Notre campagne de communication et la [pétition #MarieLouise](#) ont été très largement relayées.

A travers ses actions, la FHF souhaite préserver et consolider l'accompagnement digne et de qualité qu'une société doit à ses aînés, et tout particulièrement aux plus fragiles d'entre eux.

La FHF sera reçue prochainement par Madame Agnès BUZYN, Ministre des solidarités et de la santé.

A cette occasion, elle demandera l'ouverture de négociations à la hauteur de l'impact de décisions touchant 300.000 personnes hébergées dans nos établissements.

Une société s'honore de la place réservée à ses aînés : mettons au premier plan les questions du grand âge et du financement de la perte d'autonomie.

Frédéric VALLETOUX, Président de la FHF